Agglomération DE CHAUMONT

Inscription pour les vacances de Noël

Du 21 au 31 décembre 2026

Inscription obligatoire à rendre pour mercredi 9 décembre 2026

Auprès de la directrice/du directeur de l'accueil de loisirs ou au C'Sam
Le non-respect du calendrier fourni peut donner lieu au refus d'accès à l'accueil

Accueil de loisirs de Chaumont

- Lafayette -

- Accueil de loisirs de Chaumont -

Renseignements :

Nom de l'enfant : Prénom : Âge :

Responsable légal :

Personne à contacter en cas d'urgence : Téléphone :

Fonctionnement :

Accueil de loisirs : rue de Chamarandes 52000 Chaumont

Enfant scolarisé à partir de 3 ans

Horaires : 7h30/12h15 - 13h30/18h15 – Pas de service de restauration

Téléphone : 06 07 68 45 51 / C'SAM : 03 25 30 60 69

Modalités d'inscription et de fréquentation (dans la limite des places disponibles) :

Merci de cocher les cases correspondant aux présences de votre enfant ci-dessous :

Attention : Sans justificatif d'absence, les réservations de journée(s) ou demi-journée seront facturées

Décembre	Matin	Après-midi
Lundi 21 décembre	☐	☐
Mardi 22 décembre	☐	☐
Mercredi 23 décembre	☐	☐
Jeudi 24 décembre	☐	☐ ⚠Fermeture à 17h
Vendredi 25 décembre	**Fermé**	
Lundi 28 décembre	☐	☐
Mardi 29 décembre	☐	☐
Mercredi 30 décembre	☐	☐
Jeudi 31 décembre	☐	☐ ⚠Fermeture à 17h
Vendredi 1er janvier	**Fermé**	

- Accueil de loisirs de Chaumont - Lafayette -

Pour la première inscription, il vous sera demandé :

- la fiche de renseignements
- une copie des vaccinations ou attestation d'un médecin
- une attestation de la CAF ou MSA ou déclaration d'impôts 2025 sur revenus 2024
- Facturation à la demi-journée ou à la journée

Renseignements médicaux devant être portés à la connaissance de l'accueil de loisirs :

Toute pathologie doit faire impérativement l'objet d'un RDV avec le directeur/la directrice de l'accueil de loisirs pour établir un projet d'accueil individualisé ou un contrat d'accueil.

Allergies alimentaires : oui ☐ non ☐

Précisez :

Autres (allergie respiratoire, maladie chronique, handicap, ...) : oui ☐ non ☐

Précisez :

Informations pratiques :

- Prévoir au quotidien des vêtements adaptés aux activités
- Prévoir un goûter et une gourde individuelle

Ce document doit être complété et signé par le responsable légal. En remplissant la fiche d'inscription, vous vous engagez :

- **À ce que votre enfant fréquente la structure selon le planning indiqué ci-dessus**
- **À prévenir avant 9h00 la structure en cas d'absence exceptionnelle**
- **À fournir un justificatif en cas d'absence**
- **À respecter les horaires d'ouverture et de fermeture ainsi que les temps d'accueil et de départ échelonnés.**

Je soussigné M. ou Mme

Responsable de l'enfant

Signature

Les informations recueillies sur ces formulaires sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction Education Jeunesse de Chaumont afin d'assurer la gestion des inscriptions périscolaires et de loisirs. La base légale du traitement est le consentement. Les données sont conservées pendant une durée de deux ans avant archivage définitif. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.
Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter :
- la direction Education Jeunesse à l'adresse mail deejcom@ville-chaumont.fr
- notre délégué à la protection des données en la personne morale du Centre de Gestion de la Haute-Marne à l'adresse mail dpo@cdg52.fr
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

Agglomération DE CHAUMONT

Renseignements :

Direction Education Jeunesse
Centre des services de l'Agglomération de Chaumont
5 avenue Emile Cassez 52000 Chaumont
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
03 25 30 60 69
guichet.unique@agglo-chaumont.fr